

N° 49 - Octobre 2024

Inauguration du lotissement du Clos du Montmidi et de la Promenade Géry MACHUT



Dossier Travaux

p.16

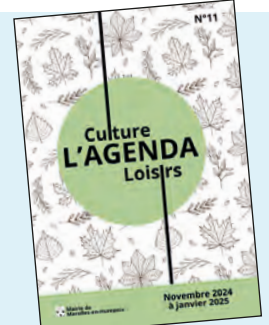


L'été au Centre de Loisirs

p.18



L'agenda culture et loisirs
automne - hiver 2024



SOMMAIRE

• Édito	p 3	• Scolaire et périscolaire	p 18
• Comptes-Rendus du Conseil Municipal	p 4	• Médiathèque	p 19
• Tout s'explique	p 5	• Associations sportives	p 20
• Vie de la commune en images	p 6	• Associations	p 23
• Vie de la commune	p 8	• État-civil	p 29
• Environnement, qualité de vie et sécurité	p 12	• Tribunes	p 29
• RPA et CCAS	p 13	• Numéros utiles	p 30
• Dossier spécial Travaux	p 16		

CONCOURS PHOTOS



© Isaura POÇO.

Toutes nos félicitations à la gagnante Isaura POÇO
pour avoir remporté le « concours photos de la rentrée ».

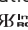

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Maire-adjoint en charge de la communication : Francis PREUD'HOMME | Chargée de communication : Fantine COLLAS | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE , certifiée Imprim'vert | Ce document est certifié PEFC 10-31-1240. 

Photo 1^{ère} de couv. : Inauguration du lotissement du Clos du Montmidi et de la Promenade Géry MACHUT. Photo 2^e de couverture : la photo gagnante du « concours photos de la rentrée » | ©Photos : images libres de droits Adobe stock et Freepik. | Les textes doivent être fournis par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg, haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. **Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 9 décembre 2024.**

Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>





Marollaises, Marollais,

Les vacances d'été sont déjà derrière nous...

Que le temps passe vite.

Ce fût le temps d'une période magique grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques...

Que la France est belle lorsqu'elle est souriante, ouverte, rassemblée et fraternelle. S'il pouvait en être de même pendant les mois et les années à venir.

Au retour de ces vacances, **la rentrée scolaire est toujours aussi forte en émotions** pour petits et grands. Les enfants étaient heureux de se retrouver en présence de leurs enseignants sous un beau soleil.

Ils ont aussi pu, enfin, se retrouver tous dans leur Centre de Loisirs agrandi et rénové. La réouverture pour les plus grands était effective depuis le mois de juin alors que les plus petits ont dû attendre septembre à cause d'une autorisation administrative qui a tardé à nous parvenir.

Autre moment fort de la rentrée, **le forum des associations** qui, encore cette année, a remporté le grand succès qu'il mérite. J'en profite pour souhaiter une excellente année sportive et culturelle à tous les adhérents, bénévoles et responsables de toutes les sections et activités.

Cette rentrée, c'est aussi **le début de deux chantiers** de grande envergure que sont :

- **L'aménagement du Pôle Gare** comprenant un agrandissement significatif du parking dont une partie sera munie d'ombrières photovoltaïques, d'une station multimodale, d'une crèche... le tout dans un strict respect des règles environnementales.

- **La réhabilitation complète de l'avenue Charles de Gaulle**, devenue indispensable et obligatoire pour se mettre en conformité avec les règles environnementales liées à l'assainissement.

Ces deux projets voient le jour après une large concertation sous forme de réunions publiques, concertations et, pour l'avenue Charles de Gaulle, rencontres avec les riverains et les commerçants suivies d'un « café chantier » à l'occasion du démarrage du chantier.

Tout ceci dans le but de **vivre bien et mieux à Marolles-en-Hurepoix** dans les années à venir.

Je tiens ici à remercier tous les partenaires et financeurs que sont Cœur d'Essonne Agglomération, le Conseil Départemental, le Syndicat Mixte Orge Yvette Essonne, la SNCF et IdF Mobilités. Sans eux, la commune n'aurait pas pu assumer ces projets ambitieux et rien n'aurait pu être réalisé.

Je sais **pouvoir compter sur votre compréhension** malgré les contraintes et les nuisances que vous allez devoir subir dans les mois à venir.

Après un été qui, je l'espère, vous a apporté repos, détente et loisirs et vous permettra d'aborder les futures difficultés sereinement, **je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année en compagnie de vos proches sans oublier les plus défavorisés.**

Votre Maire,
Georges JOUBERT



CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 juin 2024

Membres du Conseil Municipal présents : 23

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5

Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1

Votants : 28

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Conseil Municipal des Enfants : présentation du projet « *L'arbre à vœux et le chemin de la gourmandise* »
2. Conseil Municipal des Enfants : présentation du projet « *Des juniors et des seniors* »

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- (Vote : 22 voix « Pour », 5 « Abstentions » : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)
3. Budget Principal : Décision Modificative N°1

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

4. Budget Principal : Admissions en non-valeur
5. Subventions aux associations : attribution d'une subvention à l'association Comité des fêtes de Marolles-en-Hurepoix (M. Ollivier, Psdt du Comité des fêtes sort sans prendre part au vote)
6. Subventions aux associations: subvention à l'association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA)
7. Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité assorti d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux
8. Autorisation de signer l'Avenant n°1 à la convention d'intervention foncière conclue entre la commune de Marolles-en-Hurepoix, la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération et l'Etablissement public foncier d'Ile de France
9. Rétrocession des parcelles de la ZAC de la Marnière par Grand Paris Aménagement au profit de la commune de Marolles-en-Hurepoix

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- (Vote : 26 voix « Pour », 2 « Abstentions » : Mme Riva-Dufay et M. Delvalle)
10. Avis du Conseil Municipal relatif au projet de cession d'une partie du bien cadastré AD 64 (Ancien Bureau de Poste - Domaine privé de la commune)

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

11. Garantie d'emprunt octroyée à Essonne Habitat (Opération du 11 Grande rue) : Accord et autorisation de signer la convention de réservation
12. Convention relative aux frais d'écolage applicables avec la commune d'Etréchy
13. Mise à jour de la sectorisation scolaire

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- (Vote : 27 voix « Pour », 1 « Abstention » : Mme Goldspiegel)
14. Ecoles : Projet de reconduction des horaires d'entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaire

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

15. Nouveau règlement intérieur du service Enfance
16. Modifications au sein de la grille de tarifs Enfance-Jeunesse
17. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association : Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- (Vote : 27 voix « Pour », 1 « Contre » : Mme Delvalle)
18. Convention de partenariat avec des associations marollaises concernant la salle polyvalente socioéducative située sur le stade Norbert Batigne

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- (Vote : 21 voix « Pour », 5 « Contre » : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot, 1 « Abstention » : M. Delvalle)
19. Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

20. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil
21. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs
22. Personnel communal : Tableau des emplois
23. Personnel communal : Plan de formation triennal 2024-2026
24. Présentation du rapport annuel 2023 de la SCI Chemin Vert (le Conseil donne acte de cette présentation)
25. SIARJA : Rapport d'activité 2023 (le Conseil donne acte de cette présentation)

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 21 juin 2024.

Le compte-rendu détaillé des séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune

<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/>
suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.

ADSL ou Fibre que choisir ?

Depuis quelques années, 2 types de raccordement télécom sont possibles pour votre «box» : ADSL ou fibre.

Par ADSL, on entend une méthode ingénieuse permettant de disposer d'un haut débit utilisant des câbles métalliques installés il y a des décennies pour la téléphonie.

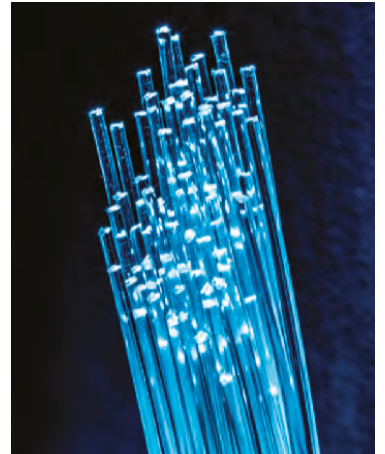
Mais ce haut débit sur de tels câbles a des limites, que la fibre repousse fortement, et notamment en distance : en ADSL, passé quelques centaines de mètres, le débit chute. Alors qu'en fibre, il faut plusieurs kilomètres avant d'être pénalisé.

Mais que choisir ? Ces 2 modes vont-ils perdurer ?

ADSL est condamné à disparaître d'ici 2030. Pour Marolles, le planning précis n'est pas encore connu. Mais pour une nouvelle installation, nous vous recommandons de retenir la fibre et ainsi éviter un changement (qui ne se passe pas toujours sans problème).

Si votre installation ADSL vous convient, vous pouvez attendre d'être contacté lorsque l'arrêt sera annoncé.

Si vous avez besoin d'un débit plus élevé et notamment pour envoyer fréquemment de gros fichiers (débit « ascendant »), **nous vous conseillons de passer à la fibre** ; comparez les offres, mais le plus souvent, le passage à la fibre se fait sans augmentation de prix, et **parfois le changement est gratuit**.



Pourquoi ADSL disparaît ?

Essentiellement pour ne plus avoir à gérer 2 infrastructures : câbles métalliques et fibre.

A-t-on encore du temps pour migrer en fibre ?

Certains opérateurs vous incitent à changer en urgence ! or, réglementairement, **Orange qui assure l'entretien de l'infrastructure de ces « anciens » câbles prévient 36 mois avant la fermeture**.

Francis PREUD'HOMME



Liens utiles :

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>

<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

<https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/evolution-de-la-telephonie-fixe-et-internet>

Culture, loisirs et vie communale en images...



15 juin : American Day

Une journée très plaisante, un défilé au top avec de magnifiques pin-ups, de belles motos et des anciennes voitures de collections, dans une ambiance conviviale et familiale : le rêve américain !



22 juin : Marolles en zik

C'est dans une bonne ambiance que les Marollais se sont retrouvés devant ce concert organisé pour la fête de la musique.



21 et 25 juin : Remise de livres

Les enfants de grande section sont prêts à passer en CP et les CM2 en 6^e.

Culture, loisirs et vie communale en images...



31 août : Marolles fête les jeux olympiques et paralympiques 2024

Un après-midi festif et ensoleillé au milieu de structures gonflables. Merci aux associations Marollaises d'avoir contribué à ces activités sportives et ludiques.

La commune a fait sa rentrée aux couleurs olympiques en mettant le handisport à l'honneur.

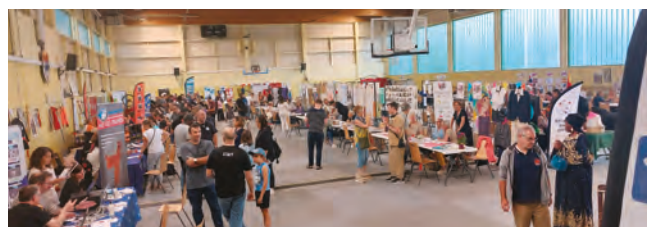
Les associations sportives étaient présentes pour des démonstrations et initiations : tennis fauteuil, basket fauteuil, parcours VTT, arts martiaux, athlétisme ...

Diffusion des jeux paralympiques sur écran géant, structures gonflables, buvette...



13 juillet : Fête nationale

Le groupe "Sans Sucre Ajouté" et ses danseuses nous ont fait chanter et danser toute la soirée ! Merci à eux, au Comité des fêtes et à tous les participants !



8 septembre : Forum des associations

Une journée pleine de rencontres. Cette année, les Marollais ont pu faire de belles découvertes, aussi bien humaines que dans les activités proposées.



4 septembre : La rentrée scolaire

En route vers la réussite ! C'est parti pour une année riche en savoirs, échanges et partages.

Bienvenue aux nouveaux Marollais !



Vous avez emménagé à Marolles-en-Hurepoix fin 2023 ou en 2024 ?

La municipalité vous convie le vendredi 29 novembre à 19h à la salle des fêtes à une réception conviviale pour rencontrer les élus, s'informer des services aux habitants et découvrir ou redécouvrir les infrastructures de la ville, la vie de la commune (événements, manifestations) avec notamment la richesse de la vie associative.

Pour participer à cet accueil, il vous suffit de le faire savoir en mairie.

Aide aux Transports scolaires



La commune peut participer financièrement* aux frais de transports scolaires des élèves Marollais de moins de 21 ans, qu'ils soient scolarisés dans un établissement public ou privé. Aide, non cumulable (un titre par personne), d'un montant de 59.50 € après achat d'un titre de transport.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : <https://marolles-en-hurepoix.fr/marolles-pratique/transports/>

*Dossier de demande de participation financière à déposer en mairie avant le 30 octobre.

Inauguration du lotissement du Clos du Montmidi et de la Promenade Géry MACHUT

Samedi 7 septembre, la pluie s'est invitée aux inaugurations mais n'a pas entamé l'émotion des personnes réunies.

C'est en présence de Mme Jocelyne GUIDEZ, sénatrice, M Julien GARCIA, maire d'Étrechy, Mme Agnès BONNET-MASSÉ, présidente du groupe Windsor et des élus du conseil municipal qu'ont été officiellement inaugurés le clos du Montmidi et la promenade Géry MACHUT.



À cette occasion M. le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux Marollais, installés dans 40 logements, dont 12 sociaux, en lisière de forêt. Il a remercié les riverains en soulignant leur compréhension durant les travaux et le bon accueil réservé à leurs nouveaux voisins.

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'intérêt général représenté par la création d'un parking public de 50 places et d'une liaison douce et sécurisée reliant le centre de loisirs et la médiathèque au centre-ville.



Cette sente nommée Promenade Géry MACHUT en l'honneur de l'ancien maire-adjoint chargé des finances, de la prévention et de la sécurité des biens et des personnes, parti trop tôt le 13 avril 2022, a été inaugurée en présence de sa famille et notamment de son épouse, Annyvonne MACHUT, et de leurs enfants et petits-enfants, réunis pour couper le ruban.



Parkings : mise en place de zones bleues

L'actuel parking gratuit situé derrière la gare (côté Guibeville) doit être agrandi et aménagé en un parc de 720 places de stationnement (équipé de vidéoprotection, de places pour les véhicules électriques...) à destination principale des usagers du RER.

Ce futur parking, accessible gratuitement sur abonnement 7jr/7 et 24h/24 pour les détenteurs d'un Pass Navigo annuel, sera payant pour les autres utilisateurs ce qui est de nature à entraîner un accroissement significatif du stationnement de véhicules sur la chaussée des voies et sur les emplacements gratuits de stationnement existants aux abords de la gare.

Afin de préserver la fluidité et la sécurité de la circulation, sur les préconisations d'Ile de France Mobilités, il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules sur les voies et parkings autour de la gare, là où le stationnement est matérialisé, par la mise en place d'une zone bleue d'ici la fin de l'année.

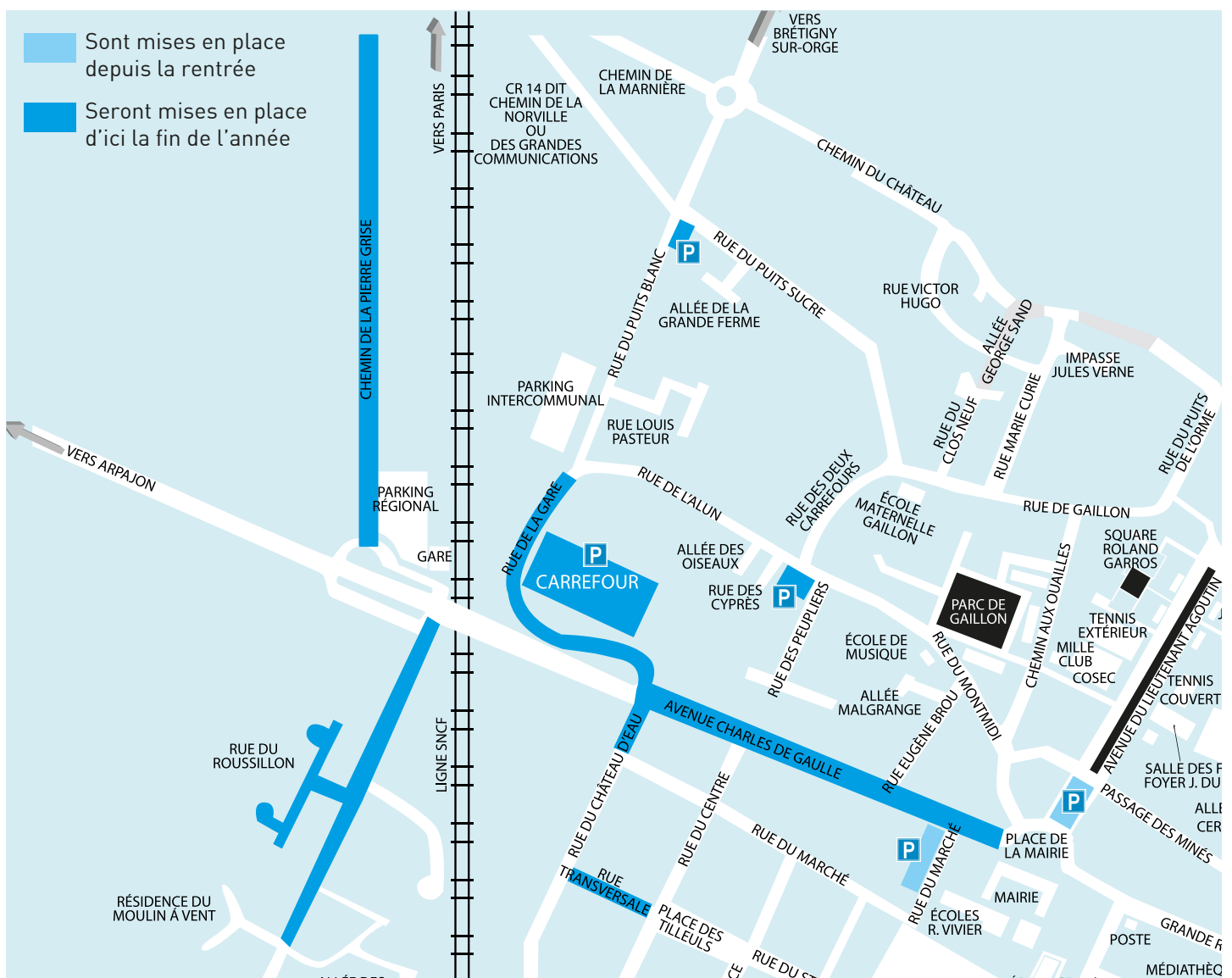
Les lieux concernés par cette zone bleue sont :

- Parking situé à l'angle de la rue du Puits Blanc et de la rue du Puits sucré
- Parking du magasin Carrefour Market
- Rue de la Gare
- Avenue Charles de Gaulle
- Rue du Roussillon
- Route de Cheptainville (jusqu'au carrefour avec la résidence du Moulin à Vent et l'allée des sorbiers)
- Chemin de la Pierre grise
- Rue transversale
- Parking situé rue du Montmidi à l'angle de la rue des peupliers

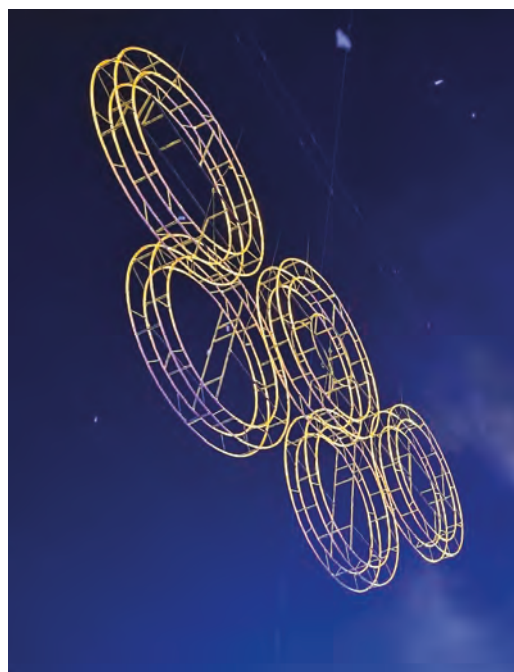
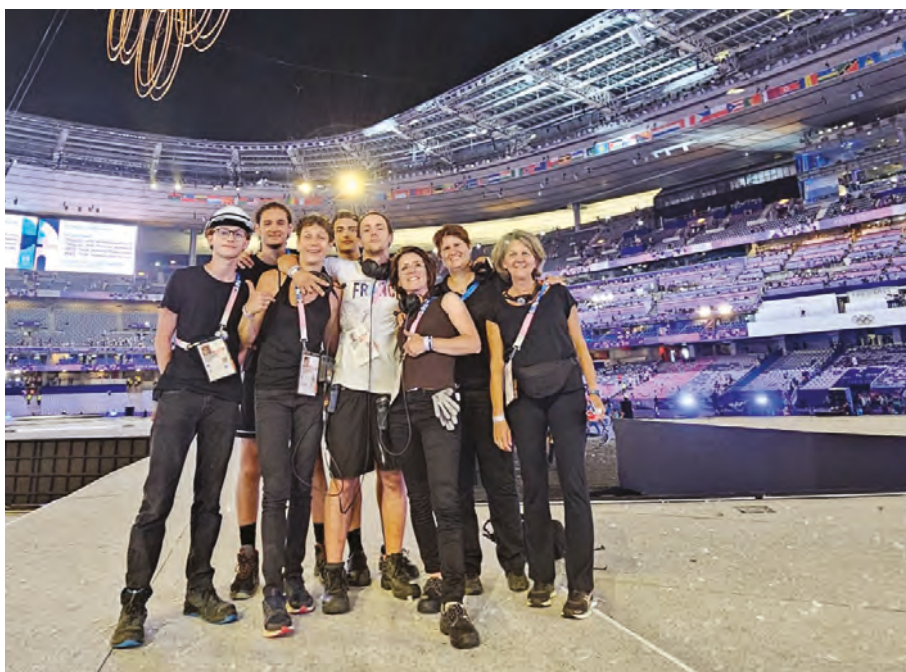
En complément, en raison des travaux de l'avenue Charles de Gaulle et pour faciliter l'accès piéton vers les commerces et les écoles Roger Vivier, une zone bleue a été mise en place depuis la rentrée :

- Avenue du Lieutenant Agoutin, sur les parkings situés entre les Chemin et Passage des Minés, et l'avenue Charles de Gaulle,
- Parking situé rue du Marché

Dominique COUTON



Marolles à l'heure des JO

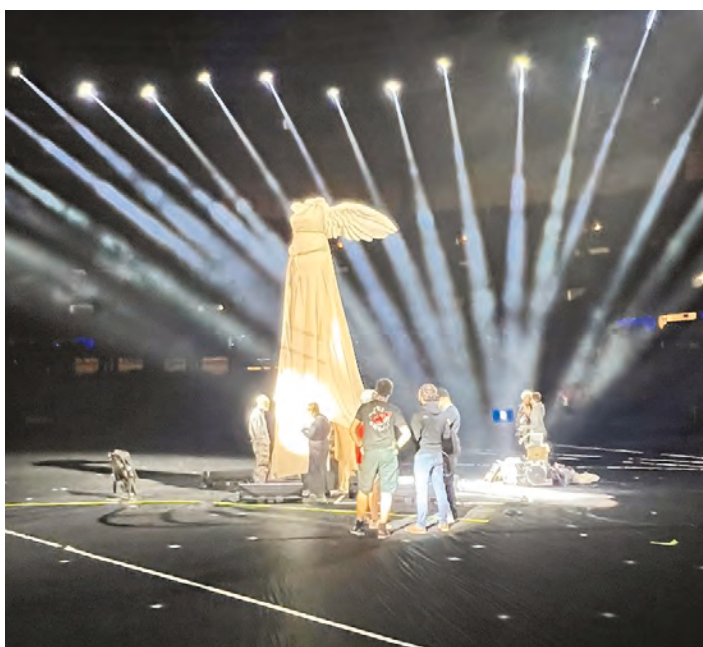


Le jeudi 8 août, la mairie était contactée par une entreprise chargée de réaliser une partie des décors pour la **cérémonie de clôture des jeux olympiques prévue le 11 août**.

Elle cherchait en urgence une salle suffisamment grande pour les déployer avant le jour J. La salle des fêtes a été mise à sa disposition durant un après-midi.

Quelle émotion de savoir que le grand tapis noir, sur lequel a été posé le planisphère qui a servi de plateau aux athlètes et artistes durant cette cérémonie a d'abord été déployé à Marolles avant de participer à cet événement mondialement suivi.

Merci à l'entreprise MECAMAGIC de nous avoir fourni ces photos prises « sur le vif ».



Le Salon d'art

➤ À l'honneur

Olga ALEKSANDROVA,
Démarche artistique

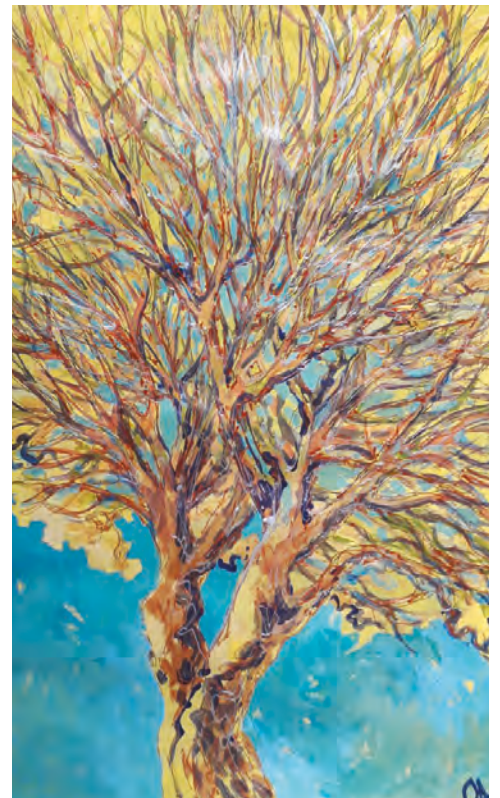
Artiste professionnelle pluridisciplinaire, depuis de nombreuses années j'exerce ce métier en créant des tableaux et dessins, œuvres en émaux d'art et sculptures, objets et installations. Pour mes créations j'utilise des matériaux traditionnels de peinture et dessin, mais aussi les métaux tels que cuivre, acier, aluminium, ainsi que bois, plastique recyclé.

Travailler avec toutes ces matières me permet de chercher des formes d'expression variées, des solutions et des compositions nouvelles, les enjeux et les objectifs n'étant pas les mêmes selon les projets et situations.

La plupart du temps mes œuvres sont faites entièrement à la main, sans utilisation d'éléments préfabriqués. Les matières premières peuvent être peintes, dessinées, découpées, déformées, chauffées, martelées, cuites, tendues, tordues, poussées. Toutes les formes de manipulation et de modification sont passionnantes. Dans mon travail je cultive le beau, la grâce, la durabilité, la cohérence du contexte personnel avec l'universel.

N'appartenant à aucune école ou théorie d'art en particulier je reste persuadée que dans la multitude de formes que l'art peut avoir, il reste toujours représentatif et devrait refléter un phénomène, une émotion, ou un message qui devrait être "lu" intuitivement par le spectateur sans que quelconque explication écrite soit nécessaire. Depuis mes débuts, mon travail évolue sans cesse.

Partant des dessins et peintures assez académiques, j'ai petit à petit essayé et adopté les formes plus simplifiées et plus stylisées, j'ai cherché à m'exprimer en volumes, incluant une notion de récupération, tout en gardant une approche esthétique très exigeante. Créer est un besoin profond et vital chez moi. Même en m'adressant à un nombre de personnes limité, je cherche à rendre le monde plus beau ou à attirer le regard sur un sujet dérangeant ou déstabilisant.

**PRIX**

2018 – Médaille d'or RMN, Grand Palais, Paris

2017 – Salon des Artistes français, mention du jury

2017 – Biennale des Beaux-Arts de Rambouillet, mention spéciale du jury

2018 – Prix Coup de cœur du public, Salon des arts, Marolles-en-Hurepoix

<https://www.aleksandrovaolga.com>

L'entretien des espaces verts



Pour le bien-être de tous, les espaces verts sont entretenus quotidiennement par le service technique de la commune. Merci d'en prendre soin.

Chiens dangereux

Tous les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Nombreux sont les propriétaires qui ne le font pas, sous prétexte que leur chien n'est pas méchant or, nul ne peut prévoir les réactions lorsque 2 chiens se croisent : **nous avons eu à déplorer des incidents graves sur la commune ces derniers mois.**



Les chiens de première et deuxième catégorie doivent également être impérativement muselés sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs (article L211-16 du Code rural).

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien inscrit sur la liste des chiens susceptibles d'être dangereux doit obligatoirement justifier d'un permis de détention.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont divisés en deux catégories, selon l'article L 211-14 du code rural :

- **Les chiens d'attaque de première catégorie :** chiens croisés, sans race définie appelés généralement pitt-bulls ou assimilables par leurs caractéristiques morphologiques (chiens trapus et fortement musclés, membres antérieurs développés par rapport aux postérieurs, mâchoire puissante, stop court) à une race déterminée : american staffordshire terrier, staffordshire bull terrier, tosa sans pedigree, boerbull...

Leur reproduction est interdite, de même que la cession et l'acquisition, sous peine de lourdes amendes et peines de prison (articles 215-1 et suivants du Code rural).

- **Les chiens de garde et de défense de deuxième catégorie :** chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF). Le maître dispose de documents délivrés par la société centrale canine attestant de l'origine du chien. Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Quelle démarche suivre pour les chiens susceptibles d'être dangereux ?

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien classé dangereux doit remplir un dossier de déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de séjour habituel de l'animal.

Le formulaire est téléchargeable sur internet :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13996.do

Le dossier doit être déposé en mairie.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Retour en images sur les activités de l'été

Barbecue ZiCaDaBra

Sous un temps pluvieux et festif le barbecue de l'été a eu lieu le 21 juin.



Soirée FESTIVE

Les séniors ont dansé grâce à l'orchestre venu jouer le 4 juillet.



Goûter avec les maternelles



Patricia HURTREL

Planning des activités annuelles 2024 - 2025 (Activités ouvertes à tous)

Inscription auprès de la RPA : 06 23 82 55 07.

YOGA ADAPTÉ

Lundi de 14h15/15h15.

GYM ÉQUILIBRE

Jedi de 10h/11h.

ATELIER THÉÂTRE

Mardi de 10h/11h.

CHORALE

Un vendredi par mois de 14h30/15h30 (27/09, 25/10, 22/11 et le 13/12)

ATELIER MANUEL

Mardi & Mercredi 14h30/16h30.

Vous pouvez également recevoir le planning par mail en envoyant votre demande à rpa@marolles-en-hurepoix.fr. Retrouvez également toutes les informations sur le site de la mairie. Et bien d'autres surprises à guetter dans l'Écho Marollais !

Retrouvez l'agenda complet des activités à venir dans votre livret « *Demain, Séniors* » ➤



Repas des aînés et colis de Noël

Le repas des aînés se tiendra le samedi 18 janvier 2025 à la Salle des Fêtes à partir de 12h.

Les Marollesaises et Marollesais ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date sont conviés à cette manifestation.



Pour ceux ou celles qui pour des raisons personnelles ne pourraient se déplacer, il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué le samedi 21 décembre matin.

Les familles de plus de 65 ans et ayant un Revenu Fiscal de Référence ne dépassant 19000 € pour une personne seule et 31000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas. (à vérifier sur votre avis d'imposition sur le revenu 2023).

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS munis de votre déclaration d'impôts sur le revenu 2023. Les modalités vous seront précisés lors de la prochaine parution Echo Marolles d'octobre. **Lors de votre inscription en mairie, un coupon vous sera remis par le CCAS.** Ce justificatif vous sera demandé et permettra d'accéder à cette manifestation.

Sans coupon l'accès est susceptible de vous être refusé.

Patrick LAFON

VESTI'AID



Nous vous rappelons que les ventes Vesti'Aid sont ouvertes à tous. L'équipe vous attend toujours plus nombreux.

C'est en réalisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

Soyez solidaire tout en faisant des affaires !

PROCHAINS RENDEZ -VOUS
(Ouverture de 14H30 à 17h)

VENTE 2024/2025

5 octobre - 9 novembre - 7 décembre

DÉPÔT / VENTE 2024/2025

19 octobre - 23 novembre - 21 décembre

Sortie d'été à Deauville



Chaque année le CCAS de Marolles vous propose un voyage gratuit au bord de mer. Cette année, plus de 120 Marollesais ont bénéficié de ces 2 sorties, dont de nombreux enfants qui découvraient pour la première fois la mer.

Après un printemps pluvieux et un début d'été plutôt frais, le beau temps était revenu lors de notre journée à Deauville Trouville ce mercredi 17 juillet. Tout le monde était satisfait ce cette journée au bord de mer. Les enfants ont apprécié les jeux sur la plage.

Les aînés ont pu se promener sur les planches situées sur la plage, un moment de plaisir de retrouver les noms des artistes de cinéma parfois disparus.

Prendre le temps de s'arrêter pour lire les articles des journalistes qui rappellent que la ville organise chaque année le festival du cinéma américain.

Patrick LAFON

IRFASE Recherche et formation à l'action sociale de l'Essonne



Depuis de nombreuses années, les services sociaux (CAF, CCAS, CD etc..) recherchent du personnel du monde du social. Ce métier vous intéresse ? Rejoignez l'IRFASE

Depuis 30 ans, l'IRFASE (Institut de Recherche et de Formation à l'Action Sociale de l'Essonne), forme plus de 700 étudiants par an aux diplômes d'État et aux certifications du travail social du niveau 3 au 7.

L'IRFASE accompagne également les professionnels de l'intervention sociale en leur proposant des parcours de formation sur mesure. Lauréat des « Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur » en 2021, l'IRFASE est un organisme de recherche et d'innovation pédagogique qui a su développer un réseau de plus de 1000 partenaires, auprès des collectivités territoriales et des institutions du travail social en Île-de-France.

Avec ou sans le bac, vous pouvez trouver votre formation parmi les 10 formations diplômantes. Le taux est de 92% de réussite aux diplômes. 223 étudiants ont été diplômés en 2024 !

Admission CAFERUIS

Stéphanie Faruch

Mail : stephanie.faruch@irfase.com

Tél : 01 60 79 53 90

Patrick LAFON

MaPrimeAdapt'



Une nouvelle aide unique est effective depuis le 1er janvier 2024 pour financer les travaux d'adaptation des logements : MaPrimeAdapt'.

Sous conditions d'attribution, **cette aide vise à simplifier les démarches et permettre aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de rester vivre chez elle.**

Le nombre de personnes âgées dépendantes atteindra 2,9 millions en 2027 et 3,9 millions en 2050. Le vieillissement de la population soulève de nouveaux besoins en matière d'aide et d'accompagnement à domicile. Près de 80 % des Français souhaite vieillir chez eux.

Au-delà de **faciliter le passage à l'acte des Français** dans l'amélioration de leur cadre de vie, cette aide vise également à encourager les travaux préventifs des logements. Elle est distribuée par l'Anah.

Qui peut bénéficier de MaPrimeAdapt' ?

Cette aide financière est attribuée sous conditions de ressources (revenus modestes et très modestes).

Elle s'adresse :

- aux personnes âgées de plus de 70 ans, quel que soit leur niveau de dépendance ou d'autonomie ;
- aux personnes âgées de 60-69 ans en perte d'autonomie précoce justifiant d'un niveau de GIR (groupe iso-ressources) de 1 à 6 ;
- aux personnes en situation de handicap sans condition d'âge, justifiant d'un taux d'incapacité supérieur ou égal à 50 % ou éligibles à la prestation de compensation du handicap (PCH). MaPrimeAdapt' est destinée aux propriétaires occupants ou aux locataires du parc privé pour des travaux dans leur résidence principale sans condition d'ancienneté, en France métropolitaine et Outre-mer.

Quels types de travaux sont concernés ?

Afin d'assurer la sécurité et le confort des logements en fonction des besoins de chacun, les travaux d'adaptation peuvent concerner l'intérieur ou l'extérieur des logements.

Quelques exemples d'aménagements :

- aménagements intérieurs :
 - monte-escalier électrique,
 - douche italienne,
 - WC surélevés et barre d'appui,
 - éclairage à détection de mouvement ;
- aménagements extérieurs :
 - rampe d'accès extérieur,
 - installation de volets roulants électriques,
 - élargissement de la porte d'entrée.

Quel est le montant de l'aide ?

Dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000 euros hors taxes, MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de :

- 50 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus modestes ;
- 70 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes.

Le dispositif propose également un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) habilité par l'Anah. Interlocuteur privilégié durant tout le dispositif, il réalise avec la personne un diagnostic et établit un projet de travaux et un plan de financement.

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique et la prestation de compensation du handicap (PCH).

Se renseigner auprès de votre CCAS.



Patrick LAFON

Mission locale des 3 vallées offre ses services aux jeunes

Depuis plus de 30 ans, pour répondre aux besoins d'emploi, de formation et d'orientation des 16-25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap), la Mission Locale des 3 Vallées accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'autonomie en :

- Mobilisant l'offre de services disponible sur un territoire avec les partenaires locaux.

- Soutenant les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, aux droits, à la citoyenneté et aux mobilités.

- Préparant les jeunes à candidater sur des offres d'emploi et délivrant une aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur).



Mission Locale des 3 Vallées

Accompagner vers l'emploi les 16-25 ans (ml3v.com)
35 rue Edouard Danaux
91220 Brétigny sur Orge
Tèl : 01 30 85 00 49

Patrick LAFON

Aménagement de l'Avenue Charles de Gaulle : un projet d'envergure

À partir du 16 septembre 2024, l'avenue Charles de Gaulle connaîtra une transformation majeure qui vise en 1^{er} lieu à mettre emblématique de notre commune. Ce projet, prévu pour une durée d'environ 12 mois, répond à des enjeux à la fois environnementaux



Un réseau d'assainissement modernisé

Les travaux débuteront par la mise en séparatif du réseau d'assainissement. La création d'un réseau dédié aux eaux usées est indispensable pour garantir la conformité avec les réglementations européennes et échapper aux éventuelles sanctions qui pourraient peser sur notre commune. En raison de l'altimétrie particulière de l'avenue, une station de relevage sera installée dans la rue du Marché pour faciliter le bon fonctionnement de ce nouveau réseau. **Ce premier volet des travaux est essentiel pour préserver la qualité de notre environnement et assurer une gestion efficace des eaux.**

Enfouissement des réseaux : un enjeu d'esthétique et de sécurité

Une fois le réseau d'assainissement en place, les équipes interviendront sur l'enfouissement des réseaux secs, incluant l'électricité, les télécommunications et l'éclairage public.

Ce choix a été dicté par la volonté d'améliorer l'esthétisme de l'avenue tout en garantissant une plus grande sécurité pour les usagers. En effet, la disparition des lignes aériennes permettra non seulement d'embellir le paysage urbain, mais également de **réduire les risques liés aux intempéries et aux accidents.**

Un nouvel aménagement pour les piétons et les stationnements

L'aspect le plus visible du projet sera sans aucun doute la **refonte complète de la voirie**. L'avenue Charles de Gaulle disposera désormais de trottoirs élargis et non déformés

par les racines des arbres, permettant une circulation plus confortable pour les piétons. Ces nouveaux espaces favoriseront également l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, une préoccupation majeure pour notre commune.

Dans un souci de promouvoir des modes de transport durables et respectueux de l'environnement, la création d'un chaudiou s'inscrit également dans cette démarche. Le chaudiou constitue un atout considérable pour les circulations douces. **En facilitant les déplacements non motorisés, cet aménagement encouragera les habitants à opter pour le vélo**, réduisant ainsi la dépendance à la voiture et contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Pour répondre aux besoins en matière de stationnement, des places seront aménagées avec un revêtement drainant et des pavés infiltrants. Ces nouvelles places seront plus larges que celles existantes, offrant ainsi un meilleur confort pour le stationnement des véhicules. Ce choix de matériau contribue également à la **gestion des eaux pluviales**, ce qui est un atout pour notre environnement.

Végétalisation et durabilité : un projet adapté à notre milieu urbain

En parallèle des aménagements urbains, une réflexion sur la végétalisation de l'avenue est entreprise. **Un aménagement adapté au milieu urbain permettra de créer un espace agréable et vivant, pérenne, tout en respectant la biodiversité locale.** Cette initiative s'inscrit dans une



pour notre commune



aux normes le réseau d'assainissement qui permettra d'améliorer tant l'esthétique que la sécurité de cette artère mentaux et urbains, et s'inscrit dans une volonté de modernisation et de conformité avec les normes européennes.



démarche écologique, visant à inciter les habitants à se connecter davantage avec leur environnement.

Partenariats et coopération pour un projet réussi

Ce projet ambitieux d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle ne peut être réalisé sans **des partenariats solides**. **Cœur d'Essonne Agglomération intervient en tant que maîtrise d'ouvrage** pour l'assainissement, la voirie, l'éclairage public et la signalisation lumineuse et tricolore, **finançant ainsi la majeure partie du projet**. Leur expertise et leur engagement garantissent une mise en œuvre conforme aux attentes de la commune et aux normes en vigueur.

La commune, de son côté, aura à sa charge et sur ses fonds propres la partie enfouissement des réseaux secs. Cette étape est cruciale pour favoriser l'esthétique et la sécurité de l'avenue, et elle sera réalisée en collaboration avec le Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) qui en aura la charge.

Enfin, le **Conseil Départemental de l'Essonne soutient également ce projet**, témoignant de l'importance de ces travaux pour le développement de notre commune et de ses infrastructures. Ces différents acteurs, par leur engagement, contribuent à faire de ce projet une réussite au service de la collectivité.

Vers un avenir embellissant et respectueux de l'environnement

Ce projet d'envergure pour l'avenue Charles de Gaulle représente une véritable opportunité pour notre commune.

Les améliorations apportées contribueront à créer un cadre de vie agréable pour tous les habitants et usagers de cette avenue. En s'articulant avec le futur pôle gare actuellement en cours de réalisation, ce projet renforce notre engagement vers un avenir embellissant et respectueux de l'environnement, tout en améliorant l'accessibilité et la connectivité de notre territoire.

Nous tenons également à vous informer que, **malgré les travaux, les commerces et professionnels de l'avenue restent ouverts pour accueillir tous les clients.**

Leur accessibilité sera maintenue afin que chacun puisse continuer à profiter de leurs services pendant cette période de transformation.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience durant cette période de travaux. Nous sommes convaincus que ces investissements porteront leurs fruits et amélioreront la qualité de vie dans notre commune.

Restez attentifs aux prochaines annonces afin de vous tenir informés de l'évolution des travaux et des éventuelles interruptions de circulation.

Pour toute question, un site internet dédié aux travaux est à votre disposition : www.marollesenhurepoixtravaux.fr et vous pouvez également nous contacter à l'adresse : travauxcdg@marolles-en-hurepoix.fr.



SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Retour en images sur les activités de l'été au centre de loisirs



L'été a été riche en animations organisées par l'équipe du centre de loisirs, afin de satisfaire tous les enfants !

Un programme chargé pour ces premières vacances Marolles : remake des J.O. juniors, balade en forêt, pique-niques...

Et la participation de plusieurs enfants au dispositif « Savoir Rouler à Vélo »..

Charlotte MELCION





Médiathèque municipale Jean Farges
3, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 85 46 00 96

mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>
www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Les horaires d'ouverture

Mardi	16h - 18h30
Mercredi	10h - 12h30 & 14h30 - 18h30
Vendredi	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h30 & 14h30 - 17h

> Zoom en images sur... nos dernières animations



Lors du dernier café littéraire, à la découverte d'une nouvelle autrice Marollaise, Neleh JURAHÉL.



Lors d'un atelier manga en mai dernier, l'intervenant a permis aux participants de s'initier au dessin.



Avant les J.O., les conteuses d'« Une sorcière m'a dit » ont ravi les oreilles avec le spectacle « Qui a perdu ? Qui a gagné ? ».



Un joli moment d'échange avec les enfants autour d'albums et de contes.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

> Tournoi animation jeux vidéo

Tournoi et animation e-sport sur EA FC24 ou Mario Kart avec un temps de jeu encadré par des animateurs et une sensibilisation aux bonnes pratiques, le mercredi 13 novembre ...

Une autre forme de culture dans nos locaux !

À partir de 11 ans. Sur réservation.



> Fête de la science « M les maths » en octobre

Le réseau des médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération propose **lors de cette Fête de la science des expositions, ateliers, conférences et débats autour des mathématiques.** À la médiathèque de Marolles, vous pourrez y découvrir :

- **Exposition « Un spectacle à compter »** de Sara GAVIOLI du 1^{er} au 12 octobre. Pour compter jusqu'à mille !



- **Un atelier Soroban le mercredi 23 octobre,** méthode de calcul mental japonaise...

Nos coups de cœur pour les albums Jeunesse



Le Secret,
Émilie VAST

Au fil du récit, des animaux dans des décors de plantes et de fruits semblent préoccupés par un secret qu'ils partagent sur la double page correspondante. Un album sur l'attente de la naissance.



L'Heure bleue,
Isabelle SIMLER.

Lorsque l'heure bleue apparaît, entre jour et nuit, se dessine un univers magique peuplé d'animaux fantastiques aux camaïeux de bleus : le geai bleu, le renard bleu, les grenouilles bleues, etc. Une ode poétique à la nature.



Union Sportive de Marolles (USM)



2024/2025 : la nouvelle saison sportive !

Après un été historique placé sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, c'est avec encore des étoiles plein les yeux que les 950 adhérents de l'Union Sportive de Marolles débutent une nouvelle année de sport et d'activités physique.

Nul doute qu'en cette saison post olympique, les nombreux événements sportifs organisés par nos sections revêtiront une ambiance et une saveur toutes particulières.

2024/2025 c'est aussi de la nouveauté avec l'arrivée d'une nouvelle section (la dixième) et d'une nouvelle activité avec l'ASDM (Atelier Self-Défense Mixte). Celle-ci vous accueille dès 15 ans pour faire découvrir différentes techniques de self-défense.

L'Union Sportive de Marolles remercie l'ensemble des bénévoles, professeurs(es) et dirigeants(es) pour leur implication au sein de leurs sections et souhaite bonne chance à ses athlètes qui représenteront notre bonne ville de Marolles dans les différentes compétitions départementales, régionales ou nationales.

Nous remercions chaleureusement la Mairie de Marolles ainsi que nos généreux partenaires et souhaitons une belle année sportive à tous les Marollais et toutes les Marollaises.

Plus d'infos en scannant ce QR code



Le Bureau U.S.M.

USM Marche et course



LA MAROLLAISE 2024

Pour sa 17^e édition, la Marollaïse, qui réunit des sportifs de tous bords : coureurs, marcheurs nordiques sur des distances plus ou moins longues, marcheurs occasionnels ou sportifs accomplis, a séduit plus de 200 participants sous un soleil lumineux.

L'écho que nous avons eu de cette rencontre a été positif tant sur l'organisation que sur l'ambiance et nous nous en réjouissons.



Pour vous donner une petite idée de cet événement, voici quelques photos qui, nous l'espérons, vous donneront envie de revenir ou de vous inscrire pour l'édition 2025 !

Le Bureau



USM cyclotourisme et la Cyclerie



Nous étions à la fête de la rentrée avec un parcours de maniabilité digne d'une épreuve des Jeux Olympiques.

La rentrée des jeunes (de 10 à 17 ans) de notre école VTT (EFV) s'est bien passée. Ils savent qu'ils ont la possibilité de participer au critérium départemental ainsi qu'au séjour

itinérant. N'hésitez pas à consulter notre site web pour tout complément : <https://usmcycloroutevtt.blogspot.com/>
Grand succès : pas moins de 153 vététistes de l'Essonne ont participé à notre première randonnée nocturne au départ de Marolles-en-Hurepoix le samedi 25 mai.

Aussi, nous organisons des sorties conviviales et adaptées en VTT et en route toute l'année.

Nous étions présents le 2 juin dernier au grand rassemblement de 5 000 cyclistes à Paris avec une parade de 20kms dans la ville, organisée par la Fédération française de cyclotourisme : cet événement a été la plus belle ode à la passion du vélo et à la découverte de Paris. *Accueil - Ensemble à Vélo (ffvelo.fr)*

Lors du premier semestre 2024, nous avons proposé 6 randonnées découvertes. Elles ont pour but d'encourager

la pratique du vélo et elles étaient ouvertes à tous. Au vu de son succès, l'expérience sera reconduite l'année prochaine. D'ailleurs, notre section possède 2 vélos à assistance électrique pour des essais gratuits.

Côté école primaire, nous avons formé 166 enfants de CM2 à la pratique du vélo via le programme SRAV (Savoir Rouler à Vélo) et une vingtaine de collégiens à la réparation et l'entretien de vélos.



La Cyclerie (Ne jetez plus votre vélo, nous le recyclons !) est ouverte les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 14h à 17h à la ferme, 3 grande rue. Une adhésion annuelle de 20€ par famille est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles. Vous y trouverez des vélos d'occasion en vente. À la demande, nous organisons des séances de remise en selle et des cours de mécanique.

N'hésitez pas à nous contacter : usmvtt91630@gmail.com.
À bientôt.

Le bureau

CNA



La plongée sous-marine vous tente ? Venez faire un baptême.

Vous avez un niveau de plongée, vous voulez vous former, vous souhaitez faire des sorties en mer : n'hésitez pas à nous contacter sur notre site ou par téléphone ou venir nous voir tous les mardis et jeudis à partir de 20h45 au Bassin Nautique de l'Arpajonnais (BNA), à La Norville.

Notre club vous permettra de vous former à tous les niveaux de plongeurs, d'encadrement ainsi que diverses spécialités (photo, vidéo, bio, nitrox, combinaison étanche). Nous vous proposons diverses sorties en fosses, carrières et mers proches ou plus lointaines.

Vous pouvez aussi consulter notre site : <http://cnaplongee@free.fr> ou nous contacter aux : 06.11.25.02.27 ou au 07.70.01.41.26 ainsi qu'à la journée des associations.

CNA Natation

Championnat d'Essonne de Natation : des Marollais sur le podium !

Le Club Nautique de l'Arpajonnais section Natation propose des cours de natation pour tous à partir de 5 ans (apprentissage, perfectionnement et compétition). Tous les ans, des jeunes (et moins jeunes) Marollais apprennent à nager avec nous.

Aujourd'hui, nous souhaitons mettre à l'honneur plusieurs jeunes Marollais(es) qui ont brillé en juin dernier lors de la finale départementale catégorie Avenir en montant sur le podium sur plusieurs épreuves.

Lina : 2^e au 50 brasse (9 ans), Tayssia : 3^e au 50 brasse (10 ans), Moana : 1^{ère} au 50 dos, 50 Papillon, 100 brasse et 50 Crawl (11 ans), Aurélien : 1^{er} au 100 papillon et 2^e au 100 dos (11 ans) En benjamin, Jonathan (13 ans) a terminé 3^e du 50 dos et s'est qualifié aux régionaux. **Bravo à tous !**



Pour plus de renseignements sur le club, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@cna91.fr

USM Taekwondo



NOUVELLE SAISON - NOUVEAU BUREAU

Littéralement « Voie des pieds et des poings », le Taekwondo (ainsi que le Para-Taekwondo, présent aux J.O. depuis 2020) est aussi appelé « L'escrime des jambes » en raison de la grande richesse de techniques de coups de pieds (enchaînés, sautés...). Sport olympique depuis l'an 2000, cet art martial coréen a remporté cet été, sa première médaille d'Or aux J.O. de Paris (avec Althéa LAURIN, championne Olympique en féminine +67kg).

Guidé par ses valeurs piliers - persévérance, intégrité, respect, humilité - **le Taekwondo vous permet différentes pratiques** : de la technique (appelée «poomsae» - équivalent des katas), du combat (comme aux JO), de la casse (pour le fun) et de la self-défense (qui peut s'avérer utile dans la vie quotidienne).

La préparation physique est également à l'honneur - renforcement musculaire, gainage, cardio, étirements - sont au programme à chaque séance. À Marolles, on pratique le Taekwondo dans la bonne humeur mais avec sérieux et discipline, sous la houlette de Cédric, notre professeur 2nd dan et diplômé en STAPS.

Le Taekwondo est aussi un art de vivre alliant paix intérieure, maîtrise de soi, discipline et respect de son prochain. Il vous aidera à améliorer votre concentration, à recentrer votre énergie physique et mentale et à mieux gérer le stress et vos émotions afin de booster votre confiance en vous. **Praticable dès 4 ans, le Baby-Taekwondo** développera la motricité, la proprioception et la sociabilité chez les tout-petits.

Des cours d'essai (technique et combat) sont possibles tout au long de l'année. Le nouveau Bureau est à votre disposition pour vous faire découvrir le Taekwondo et vous souhaite une belle saison sportive 2024/2025.

Contact : Vincent (06.62.50.36.69)



Plus d'infos en scannant les QR code

USM Jujitsu



Tous au DOJO

Il n'est jamais trop tard ou tôt pour commencer, reprendre ou continuer le sport.

JUDO

Judo 1^{er} sport français sur ces jeux olympiques en nombre de médailles. Si tu veux imiter les champions olympiques dans quelques années, et bien n'hésites plus et viens t'inscrire dans le club qui est prêt à t'accueillir dans une de ses sections.

TAÏSO

Pour garder la maîtrise de son corps ou une reprise, le Taïso est idéal. **Possibilité de combiner séance de Taïso avec séance de SELF-DEFENSE** le lundi soir à 20h30 animé par professeur Frédéric au dojo.

JUJITSU

Et pour les adultes, cours de Jujitsu, art martial traditionnel japonais conciliant sport et self-défense, méthode de défense extrêmement efficace.

Séance mercredi 20h30 et samedi 11h.

Possibilité de combiner séance Judo et Jujitsu avec le pack activité.

Tu peux retrouver plus d'informations sur le site et sur les réseaux sociaux www.facebook.com/ujjitsu.marollesenhurepoix Nous sommes joignables par mail à marollesjudo@gmail.com Nous vous invitons à **essayer gratuitement** chaque discipline aux heures de cours au dojo.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Bonne reprise !

Le Bureau

ASSOCIATIONS SPORTIVES

USM tennis



Clap de fin sur la saison 2023/2024

Pour clôturer une saison sportive, quoi de mieux qu'une fête qui rassemble tous les adhérents ?

Le samedi 15 juin, tous les adhérents étaient conviés à la traditionnelle fête du club. Autour d'un délicieux Thieb, plat sénégalais, tous se sont régalés et ont partagé un bon moment.

Ce fut l'occasion également de récompenser les enfants de l'école de tennis et de remettre les lots aux chanceux de la tombola.



Fête de la rentrée

La Mairie de Marolles-en-Hurepoix a organisé la fête de la rentrée le samedi 31 août. L'esprit olympique a flotté sur le stade tout l'après-midi.

En pleine quinzaine des jeux paralympiques, l'USM tennis en a profité pour faire découvrir le tennis fauteuil sur des terrains d'urban tennis prêtés par le Comité de tennis de l'Essonne et encadré par Tony Mariani.

Ce fut un grand succès !



Retour à la compétition

La saison 2024/2025 s'ouvre dès le mois de septembre avec le Challenge de l'Essonne. Une équipe hommes et une équipe dames sont engagées dans ce championnat pour défendre les couleurs du club.

Venez les supporter du 14 septembre au 13 octobre sur les terrains extérieurs !

Inscriptions

Si vous souhaitez vous inscrire, venez nous rencontrer le samedi matin de 11h à 12h au club house en face du court couvert.

Mail : us.marolles@fft.fr

WEB : <https://club.fft.fr/us.marolles>

Instagram : https://www.instagram.com/usm_tennis/

USM Vo Co Truyen



Saison 2024/2025, vers une belle année

Une nouvelle année a débuté sous de beaux auspices : des pratiquants nouveaux et anciens motivés pour développer leurs techniques, des enseignants plus nombreux et toujours aussi impliqués pour que tous les pratiquants puissent s'épanouir lors des cours.

En juin, lors de la fin de saison, beaucoup de pratiquants ont passé un grade supérieur. Le club est fier d'eux. Une mention particulière pour nos deux nouvelles ceintures rouges qui passent du statut d'assistant à celui d'enseignant !

Après les festivités des 50 ans de notre école, l'école Minh Long, la saison pour le club de Marolles devrait être plus traditionnelle au niveau de ses événements.



Nous sommes très attachés à la convivialité, à la bonne humeur qui règnent dans notre club. Les événements sont importants pour apprendre à se connaître, créer des liens et cela se ressent sur la pratique.

Ainsi, pour cette saison encore, plusieurs événements festifs et sportifs s'échelonneront sur toute l'année.

L'évènement le plus important, en termes de préparation, d'ampleur et d'organisation, reste la Coupe Nationale Minh Long France qui devrait avoir lieu en mars 2025.

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, tout le monde est le bienvenu pour venir tester notre art martial (2 cours d'essai sans certificat médical possibles).

N'hésitez pas à franchir la porte de la salle d'art martial !



La Compagnie du Fauga

**THÉÂTRE - Les bras cassés**

Les 28, 29 et 30 juin la Compagnie du Fauga, au cours de 3 représentations à la salle des fêtes, vous a présenté la dernière création de Ian FÉNELON « Les bras cassés ».

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont venu voir Arsène, Ava, Billie et Benny mettre toute leur imagination et leur énergie pour forcer les coffres de la Buffalo Bank. Pendant que Magaret et le sergent Steve tentaient de s'y opposer... ou pas !



Nous espérons que cette production vous aura fait passer un agréable moment de détente.

Pour notre part nous avons eu un grand plaisir à jouer devant vous.

À bientôt.

Crescendo



Le 8 juin 2024, cinq choristes de Crescendo ont eu le plaisir de participer au concert **Rock in Morsang** organisé par le conservatoire de musique de Morsang-sur-Orge lors d'une manifestation artistique et sportive.

C'est avec une grande joie qu'ils ont fait les chœurs de solistes, accompagnés par une centaine de musiciens, sur



des chansons rock allant de Queen à the White Stripes en passant par Deep Purple, AC/DC, Johnny Halliday et Téléphone.

Un moment festif et convivial où tout le monde s'est mis à l'unisson pour vibrer au son du rock. Une expérience à réitérer.

ASSOCIATIONS

Ludo Mémo Club



Une nouvelle année se profile.

Si vous avez envie de **stimuler votre mémoire** dans la bonne humeur et tisser des liens d'amitiés, rejoignez l'association.

L'entretien de nos neurones se fait chaque mardi matin au Mille Club.

Vous vous renseignez auprès de la présidente au 06 63 89 96 39 ou de la vice-présidente A. PARADEISE au 01 69 14 87 21. **À bientôt peut-être.**

M. VIAN



Le Francilien



La Compagnie des Hermines



Un **complot de famille à la HITCHCOCK**

La Compagnie des Hermines a le regret de vous faire part du décès d'Auguste de Crétonin.

Les funérailles auront lieu à la salle des fêtes François des GARETS lors de **trois représentations** : **vendredi 22 et samedi 23 novembre à 20h45 et dimanche 24 novembre à 15h.**



« **Ni pleurs, ni grogne** ». Comme chaque année, notre nouvelle comédie « La Parade de Mister Auguste » de François TINLOT a pour unique ambition de vous distraire.

Le **FRANCILIEN**, festival national de courts métrages se déroulera le samedi 5 octobre et le dimanche 6 octobre 2024 dans la salle des fêtes de Marolles.

Le **samedi à partir de 9h**, vous pourrez assister aux projections des films en compétition, l'entrée est libre et gratuite.

Le **dimanche à partir de 15h**, vous pourrez assister à la projection de 7 films spécialement réalisés par le Club Audiovisuel du Bouchet relatifs à la libération de Marolles en Août 1944.

L'entrée est libre et gratuite, venez nombreux !



Happy School de Marolles 2024-2025



Venez apprendre l'ANGLAIS et/ou l'ESPAGNOL en vous amusant !

Les inscriptions 2024-2025 sont ouvertes pour les groupes Enfants - Ados - Adultes (ANGLAIS et ESPAGNOL).

Informations : Vous pouvez nous contacter par e-mail ou par téléphone.

07 68 96 49 79

happyschooldemarolles@hotmail.fr

www.facebook.com/HappySchoolMarolles91



Histoire et Patrimoine



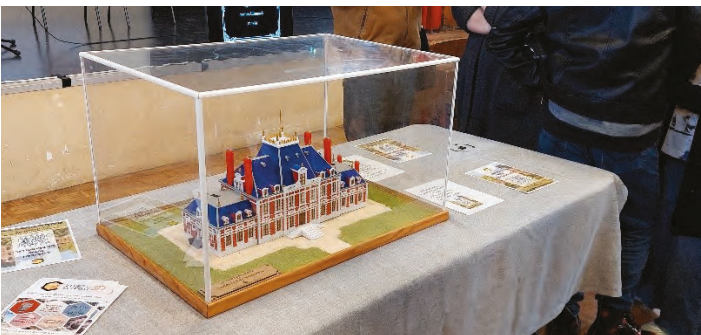
LA FRANCE RÉSISTE ET SE LIBÈRE

Du 25 mai au 2 juin dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération, une importante manifestation était proposée aux Marollais, leur permettant de revivre ces moments de notre histoire.

L'association Marolles-en-Hurepoix – Histoire et Patrimoine, organisatrice, était entourée par trois autres associations : l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants créée par le révérend Père BROTHIER et par CLÉMENTEAU « Le Père la Victoire ») ; le Club audiovisuel du Bouchet ; l'Atelier CREATIK de Marolles.



Les visiteurs pouvaient parcourir les panneaux de l'exposition ou les journaux d'époque exposés sur les murs de la salle des fêtes, aller se reposer en visionnant les quatre films du Club Audiovisuel du Bouchet ou rencontrer les membres de l'Atelier Créatik, heureux de commenter cette superbe reproduction du Grand château de Marolles (le Château Rose) réalisée dans un cadre où le passé comme l'art moderne se côtoyaient.



À l'entrée de la salle, les mannequins, empruntés au château-musée de Sainte-Mesmes, accueillaient les visiteurs les mettant dans l'ambiance d'une belle exposition.



Au centre de la salle on pouvait découvrir, posés sur un plateau, les modèles réduits de notre ami Jacques NEVEU qui avait laissé sa Jeep à l'entrée.



Tout autour, les vitrines regroupaient par thèmes les modèles réduits de Bernard MIRAILLES ainsi que divers objets et documents d'époque d'autres passionnés.



Lors de l'inauguration en présence de M. Vincent DELAHAYE sénateur et vice-président du Sénat, de M. Alexis IZARD député, de Mme Sophie RIGAULT maire de Saint-Michel-sur-Orge 4^e vice-présidente du Conseil départemental représentant M. François DUROVRY empêché, de M. Georges JOUBERT maire de Marolles-en-Hurepoix vice-président de Cœur d'Essonne agglomération, des maires des communes voisines, de Mme Françoise CHAUVANCY, de M. Paul JOSSELINE pour l'U.N.C., M. Vincent FAUVELL-CHAMPION pour le Club Audiovisuel du Bouchet et M. Patrick CARLETTO pour l'Atelier Créatik.



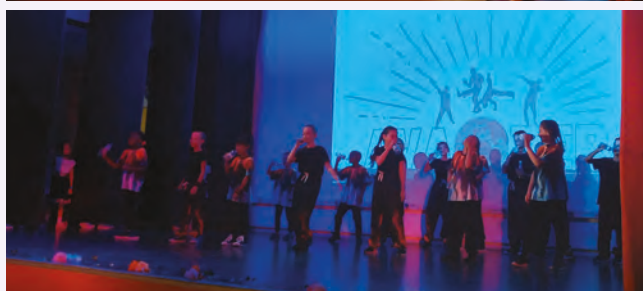
L'exposition est exportable vers d'autres communes entière ou partielle en complément d'autres expositions sur le même thème en 2024 et 2025. Pour les scolaires du primaire et du secondaire, une présentation sous forme de conférence est possible.

Jacques BARDET

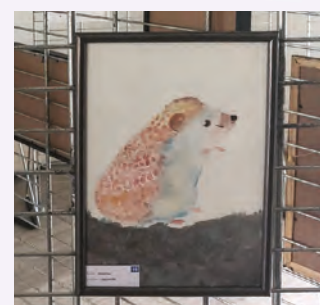
MJC

RETOUR EN IMAGES SUR LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS

REPRÉSENTATION HIP HOP – DANSE MODERNE – ZUMBA KIDS, ZUMBA ADULTES



EXPOSITION DESSIN PEINTURE ADULTE

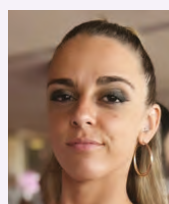


ATELIER COUTURE



NOUVELLES ACTIVITÉS – NOUVEAUX PROFESSEURS

- HIP HOP Break avec Laura MATHURIN
- Danse classique avec Catherine MAINTIER
- Atelier conte musical/Comédie musicale/Théâtre jeux de scène, Slam avec Olivia STETTEN-PIGASSE
- Éveil aux danses du monde avec Chand SHOVA
- Atelier aquarelle avec Christian KEHREN



Laura MATHURIN



Olivia STETTEN-PIGASSE

EXPOSITION DES 40 ANS DE LA POTERIE



La MJC qui est née en 1968 a accueilli en 1984 l'atelier de poterie... 40 d'existence déjà !

La poterie, activité de bien être par excellence.

Quand on est petit, on adore s'amuser avec la terre... puis adulte en contact avec cette terre on reconnecte nos sens les plus primaires comme le toucher.

Activité de pleine conscience, la poterie permet de développer sa créativité et l'expression de soi.

Cet art valorise la sérénité, l'estime de soi, permet de créer des liens et des échanges.

Toutes ces compétences auxquelles nous faisons appel seront profitables au cours de notre vie.

Catherine VIGIER anime gracieusement cet atelier depuis l'origine, est une bénévole engagée auprès de la MJC.

En plus des cours qu'elle dispense, des cuissons, de la préparation des émaux, elle sait changer de blouse pour devenir bricoleuse.



Catherine MERCI

MERCI de ton engagement, ton professionnalisme, du partage de compétences et d'expérience que tu diffuses à tes élèves.

MERCI de dynamiser le tissu associatif de Marolles-en-Hurepoix, et de nous offrir toutes ces belles créations.

BON ET HEUREUX ANNIVERSAIRE à l'atelier de POTERIE



LES MANIFESTATIONS À VENIR

• VIDE GRENIER du 28 SEPTEMBRE

La MJC organise un vide grenier le 28 Septembre 2024
Salle des fêtes de 8h à 18h

• APRÈS-MIDI DANSANT du 17 NOVEMBRE

Salle des fêtes de 14h à 20 h – avec le DJ Éric



• SALON DES TALENTS CACHÉS des 14 et 15 DÉCEMBRE

Salle des fêtes de 10h à 18h

• APRÈS-MIDI DANSANT du 26 janvier 2025

Salle des fêtes de 13h à 20 h



TU AS ENTRE 15 ET 25 ANS
La MJC cherche des bénévoles !!
Viens t'investir et te divertir !!

Cet engagement se fera dans le cadre du Tremplin Citoyen.
Valorisation de ton action pour 20h :
200 euros si tu as entre 15 et 17 ans,
et 400 euros pour 40h si tu as entre 18 et 25 ans.
Places limitées.

Toutes les infos de la MJC sur
<https://mjc-marolles-en-hurepoix.com>
Sur Facebook et Instagram

MJC – 3 grande rue – cour de la Ferme
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
01.78.83.02.55 – mjc.marolles@orange.fr

LE MOT DU BUREAU

Une nouvelle saison débute, saison que nous vous espérons riche d'activités et d'événements...

Notre structure MJC active depuis 55 ans, administrée par des bénévoles, a toujours proposé des activités multiples s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Cette année de nouvelles activités voient le jour.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Muriel DAUBIGNARD, Claudette NEVEU, Maryvonne KALTENBACH

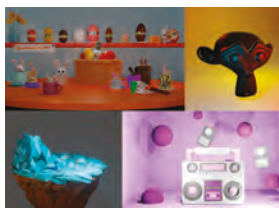
L'atelier Creatik



Pour la modélisation 3D

L'atelier Creatik commence sa huitième saison avec plusieurs nouveautés pour la modélisation 3D.

La demande pour intégrer notre association étant forte, nous avons décidé d'ouvrir un groupe supplémentaire pour l'apprentissage de la modélisation 3D et du logiciel Blender. **Nous avons donc 4 groupes.**



Au programme cette année :

- **Le thème de « Marolles, Belle époque ».** Nous poursuivons nos recherches pour mettre en valeur un ancien bâtiment de la ville de Marolles qui date du début des années 1900. **Pour rappel**, nous avons présenté la modélisation 3D et l'animation du Château Rose lors de l'exposition sur les 80 ans de la libération de Marolles en mai dernier.

- **Réalisation d'un court métrage d'animation.**

- **Participation au Festival de courts métrages, le Francilien**, le 5 octobre prochain avec le film d'animation du Château Rose de Marolles. N'hésitez pas à vous rendre à la salle des fêtes ce jour-là pour voir ou revoir notre travail.

Nos cours ont repris depuis le 21 septembre et nous vous souhaitons une bonne année créative à tous nos adhérents.

Pour nous suivre vous pouvez consulter notre site internet, vous abonner à notre Facebook, Instagram et notre chaîne YouTube. <https://l-atelier-creatik.fr>

Pour la robotik

L'atelier Creatik est fier d'annoncer la création de la première équipe de robotique composée de jeunes talents âgés de 12 à 16 ans !



Cette année, nous créons deux groupes distincts pour offrir à chacun une expérience enrichissante : **le premier groupe participera aux prestigieux « championnats de Vex Robotics du Benelux ».**

Notre équipe de compétition se prépare à représenter la France lors des championnats, en concevant, programmant et construisant des robots capables de rivaliser avec les meilleurs d'Europe. Ces jeunes seront accompagnés par nos experts pour affiner leurs compétences techniques et leur esprit d'équipe.

En parallèle, le second groupe continuera son apprentissage en robotique à travers des défis stimulants.

Ils seront guidés par nos formateurs pour approfondir leurs connaissances et maîtriser de nouvelles technologies.

Ce parcours permettra à chaque participant de se développer à son propre rythme tout en découvrant la richesse de la robotique.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, nous recherchons des partenaires passionnés par la technologie et l'éducation.

Si vous souhaitez soutenir cette aventure unique et aider ces jeunes à repousser les limites de l'innovation, contactez-nous à l'adresse suivante : lateliercreatik@gmail.com.

Ensemble, faisons rayonner l'ingénierie française à travers l'Europe et au-delà !

Association Interparoissiale



Notre participation au vide grenier a permis aux visiteurs de poser plein de questions : et oui ! notre église est présente et vivante !

Notre kermesse annuelle a rassemblé dans la joie tous les âges !

Soirée Pétales de Roses, procession du 9 Juin pour la fête du Sacré Coeur de Jésus, et celle du 15 Août pour la fête de l'Assomption ont réuni des croyants de toutes parts !

Un vrai succès ! **Ces réussites sont le fruit de l'investissement de personnes motivées !**

Un grand MERCI ! À toutes ces personnes qui ont participé à l'organisation de de ces moments d'une manière ou d'une autre, à un ou plusieurs événements, et qui ont donné de leur temps, leurs idées !

Nous sommes tous concernés, tous appelés ! Cette année, l'Association a besoin de bénévoles supplémentaires.

Aucune qualification demandée, juste de la bonne volonté ! Nous sommes disponibles après la messe de 11h du dimanche à Marolles ou par mail pour répondre à vos questions.

Dates à noter :

- **La bénédiction des récoltes** aura lieu à l'église de Cheptainville, à l'occasion de la Messe des Moissons le samedi 12 octobre à 18h.

- **Messe de NOËL** à Marolles avec participation des enfants Mercredi 24 Décembre 2024 à 18h30.

- Dimanche 12 janvier 2025 aura lieu **la messe des familles** à 11h, avec partage de la traditionnelle galette l'après-midi, à Marolles. **Partage de la galette ouvert à tous !**

Pour rappel, l'Association peut mettre à votre disposition une salle pour vos événements : apéritifs, verre du souvenir, déjeuners..nous contacter par mail..

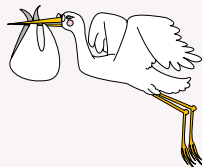
À bientôt.

assipmarolles@gmail.com



Naissances

- 26/06 Noah HASZ
- 26/06 Layvin TANGATCHY
- 16/07 Emma DA SILVA FERREIRA
- 19/07 Louis AMELINE
- 27/06 Morgan MAZAUD LEGROS
- 07/08 Gautier LEON
- 09/08 Caël DENIS
- 23/07 Iris BLEUZEN



Décès

- 03/06 Evelyne CAMP
- 24/06 Dircéa DA MOTTA BARBOSA
- 14/07 Claude DELBUT
- 19/07 Philippe ESNAULT
- 28/07 Danielle LAMBERT
- 03/08 Antoinette FILIPPI



Toutes nos sincères
condoléances aux familles

Mariages

- 12/06 Jean-Jacques RICHARD & Elisabete DE OLIVEIRA SANTOS
- 13/07 Béatrice ROGES & Didier TARAVELLA
- 13/07 Gautier QUENIOUX & Manon LE GELDON
- 03/08 Alexandre GOUALARD & Justine CHARBONNIER
- 03/08 Anthony CINCINNATUS & Aurélie CERVELLINI

Félicitations aux heureux mariés



Règle :

Dans l'Info'mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

TRIBUNES

MAROLLES ENSEMBLE

« **Dire ce qu'on fait, et faire ce qu'on dit** » est toujours un des principes forts de nos actions ainsi, les deux récents grands projets que sont la « requalification de l'avenue Charles de Gaulle » et le « pôle gare multi-modal » ont été largement débattus et annoncés : réunions publiques, flyers, courriers, affiche sur site, café-chantier, et nous restons comme d'habitude à l'écoute et réactifs pour parer à toute difficulté.

Revenons sur le **Centre de loisirs** que bien des communes nous envient : les travaux sont à présent terminés et vous avez pu le constater lors de la matinée porte ouverte. Les instances de **la préfecture ont validé** les nouvelles capacités d'accueil ! Ainsi pour le bien de tous, enfants, parents, personnel, le Centre de loisirs est redevenu **le lieu unique** pour petits et grands.

La place nous manque ici pour rappeler toutes les obstacles et aléas rencontrés, mais les efforts de tous sont ainsi récompensés.

Par ailleurs, la sente sécurisée « **Promenade Géry MACHUT** » améliore sensiblement la sécurité des déplacements des enfants entre le centre de loisirs et les autres équipements : restaurant scolaire, stade et écoles.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les élus de Marolles Ensemble

MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR

Bonne rentrée à tous.

Après ces congés ponctués par des Jeux Olympiques et paralympiques qui font honneur à la France, chacun d'entre nous a repris ses activités.

Nous remercions les agents des services techniques et les personnels d'entretien pour leur engagement afin que les structures (écoles, cosec, salles associatives...) soient disponibles dans de bonnes conditions pour les utilisateurs.

Les enfants ont pu bénéficier des activités du centre de loisirs et des camps. Malheureusement, un séjour n'a pas pu avoir lieu et nous comprenons le désarroi des jeunes n'ayant pu partir.

La reprise des activités associatives bat son plein et nous remercions l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos associations. Cela n'est pas toujours simple.

La rentrée amène aussi son lot de désagréments et de travaux.

L'avenue Charles de Gaulle va connaître une transformation qui, hélas, ne répond pas aux attentes des Marollais. En effet, le "chaussidou" proposé ne sera pas utilisé, comme celui de la route de Cheptainville et les vélos se retrouveront sur les trottoirs. Nous avons écrit à Monsieur le Maire mais nous ne nous sommes pas entendus.

L'accès à la gare sera aussi modifié avec la création d'un parking, d'une gare routière et un aménagement de l'esplanade côté Carrefour Market. Nous avons demandé comment la piste cyclable avenue Charle de Gaulle (bilatérale) et celle rue de la gare (unilatérale) allaient se rejoindre, nous attendons la réponse.

Nous avons proposé de créer une zone de rencontre devant l'esplanade afin de conserver une circulation cyclable cohérente, nous attendons la réponse.

Nous serons très attentifs au suivi des ces travaux afin que nos commerçants ne subissent pas de trop grosses pertes de clientèle. La dernière réunion tenue en mairie laisse une impression mitigée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Pour le groupe Marolles, un défi pour l'avenir
N MURAIL, S LEONARD, I GOLDSPIEGEL,
C TUSSIOT, F CHAUVANCY

GRUPE MAROLLES FORT ET VERT

Non communiqué.

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale		01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de La Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservation/annulation du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse)	Stade - https://www.atlan13.fr	01 64 56 87 66

ENSEIGNEMENT

• École maternelle du Parc de Gaillon	Rue de Gaillon - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 02 53
• École maternelle Roger Vivier	1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 69 14 83 51
• École élémentaire Roger Vivier	Rue du Marché - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 78 83 01 87
• Collège Saint-Exupéry	Rue du Potager - 91630 Marolles-en-Hurepoix	01 64 56 26 36
• Lycée Jean-Pierre Timbaud	4 rue Henri Douard - 91223 Brétigny-sur-Orge	01 60 85 50 00
• Lycée Michelet	2 boulevard Abel Cornaton - 91290 ARPAGON	01 60 83 97 63
• Lycée Cassin	17 rue Jean Moulin - 91290 ARPAGON	01 60 83 29 09

INTERCOMMUNAL

• Bassin nautique La Norville	1 Chemin de la Garenne	01 64 90 20 64
• Piscine des 3 vallées Breuillet	3 Rue des Prairies	01 64 58 56 56
• Piscine Saint-Michel-sur-Orge	Route de Monthéry	01 69 80 96 16
• Piscine Morsang-sur-Orge	Allée des Pervenches	01 69 46 09 59
• Piscine Brétigny-sur-Orge	4 rue Henri Douard	01 60 84 67 21
• Espace nautique Sainte-Geneviève-des-Bois	40 Avenue Jacques Duclos	01 69 25 59 95

Retrouvez les horaires des piscines sur le site internet de Cœur Essonne.

• Halte-Garderie « La Farandole »	1 Grande Rue	01 64 56 05 14
• Ramassage des déchets - Siredom	0 800 293 991	

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Géré par la Communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

MÉDICAL

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE		
• M. DAUVERGNE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• CHIRURGIENS DENTISTES		
• M. et Mme SERROR (assistés du Dr YEDJER)	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES		
• Mme DESSENOIX / Mme GLADKOWSKI / Mme JAOUEN / Mme PELTI	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES		
• Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
• Mme CRÉPAUX-ROUGERIE	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
• Mme ROBIC / Mlle GINESTAR	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MÉDECINS		
• Dr CANIVEZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
• Dr De RIVAS	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• NATUROPATHE		
• Mme CHATRY	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• Mme DRUESNE	10 rue de Gaillon mdruesenatur@gmail.com	06 67 09 29 46
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
• Mme BERRITZ	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdemanatur.com	
• OSTÉOPATHES		
• Mlle TRESSSENS-FEDOU	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
• Mme GIRARD	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES		
• Mme COUTURIER	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
• Mme FRÔT	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PHARMACIES		
• Mme CESA	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
• M. MAUDET	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
• PSYCHOLOGUE		
• Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• SAGE-FEMME		
• Mme BEDET	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sif@free.fr	07 67 06 10 20
• SOPHROLOGUE		
• Mme DELAMOTTE	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
• Mme SCHMIT	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 80 92 98 17
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE		
• Mme GAUDIN	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• VÉTÉRINAIRES		
• Dr LAMOUR et Dr PLASSARD	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05

AUTRES

• MAGNÉTISME		
• Mme DUMONT	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
• Mme ROULLEAU	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
• Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
• M. HERBIN	À domicile / zenhandmassage@gmail.com	06 60 32 84 63

SOCIAL

• ASSISTANTE JURIDIQUE	Au CCAS, sur RDV, le 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
• ASSISTANTE SOCIALE	Maison des Solidarités	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• SÉCURITÉ SOCIALE	91040 Évry Cedex	36 46
• CULTE		
• Catholique - Père Thomas MOTO KALUNGA		01 69 14 80 22
• Association Interparoissiale - Vincent PANNETIER	assipMarolles@gmail.com	
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi AZRAK		06 52 68 02 39
• Correspondante locale : Annyvonne MACHUT		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
• Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendes France à Brétigny-sur-Orge		
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
• Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO et correspondante locale : Monique MEUNIER		01 69 14 80 75

URGENCES

• SMS : 114

Pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Gendarmerie nationale : 01 64 56 18 03

rue du Potager

• Pharmacie de garde :

Contactez le commissariat d'Arpajon

au 01 69 26 19 70 / monpharmacien-idf.fr

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• SOS Harcèlement : 3018

(également via Messenger et WhatsApp)

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• Accueil téléphonique de l'enfant en danger

119 - <http://www.allo119.gouv.fr>

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences faites aux femmes :

01 70 58 93 30

• Violences femmes info : 39 19

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide#>

• Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91

• Dépannage GRDF 24h/24 et 7j/7

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

DIVERS

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Hôtel des Impôts 01 69 26 84 00

et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle à Arpajon

Fermé les jeudis après-midis

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

• SNCF Transilien 36 58

(0,25 € TTC/mn)

LIENS INTERNET

• Service public

Accueil Particuliers | Service-public.fr

<https://www.service-public.fr>

• Essonne numérique

(déploiement de la fibre optique pour un réseau très haut débit)

Testez votre éligibilité ! | EssonneNumerique.com

(essonnenumerique.com)

<http://essonnenumerique.com/suis-je-eligible/>

calendrier-de-deploiement/

OCTOBRE ROSE

 **COURSE ET MARCHÉ ROSE**
12 octobre 2024 - 9h à 12h



Lien de la cagnotte en ligne.



Mairie de Marolles-en-Hurepoix



Inscription sur place au stand d'accueil à partir de 5€.



Et si on parlait
de vos projets
immobiliers ?

Vincent ANDRADE
Conseiller Immobilier

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr



Et Vincent ANDRADE Agence Immobilière P.S.C. 023 389 754 0006 - E.V.P.

- INFORMATIQUE -

M 2 i

Particuliers et entreprises

M2i
Solutions informatiques

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la marnière
ZA de la marnière
91630 MAROLLES EN HUREPOIX



Tél : 01.64.90.55.58

Vous souhaitez intégrer votre publicité dans l'InfoMag ?

Contactez le service communication,
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr

Tarifs des encarts pour 1/8^e de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année pour 3 parutions

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



Vous souhaitez
vendre ou acquérir
un bien immobilier ?

N'hésitez pas à me contacter
Geneviève de ZANET
01 64 56 90 90 - 06 77 52 85 79

AVIS DE VALEUR OFFERT

Mail : isg.marolles@wanadoo.fr - Site : isgmarolles.com
RCS EVRY A 403 213 978 - Carte prof. 722 589 Evry



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments

Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183

☎ **01 64 56 13 94**

Fax : 01 64 56 09 03

1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas
à domicile

Des repas 7j/7
ou les jours de votre choix



2 gammes au choix :

Un choix de menus
« comme chez le traiteur »



Des menus traditionnels,
« comme à la maison »

Agence
Sud Essonne
09 82 31 91 01



www.les-menus-services.com



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté **CHATEAU - PATTARO**

Tél : **01 69 14 82 67** Fax : **01 64 56 28 11**

Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : **01 60 82 39 78** Fax : **01 64 56 28 11**

Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

Orpi



Julie SERRAIT

Directrice
06 71 97 13 72
j.serrait@orpi.com



Sébastien JOLY

Conseiller immobilier
07 50 82 39 02
sjoly.agenceducolombier@orpi.com

Agence Du Colombier
4B Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
01 60 80 04 14

www.orpi.com/agenceducolombier

Bruno NOËL

S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VRD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

☎ 01 69 78 19 90
✉ sfre@sfre.fr